

Le territoire selon Maryvonne Le Berre

Le terme provient du latin territorium, lui-même dérivé de terra, la «terre» (terre-globe terrestre, terre-matière, terre-sol, terre-continent, terre-contrée). Territorium, signifie morceau de terre appropriée. Dans la langue française, il a donné naissance aussi bien au mot terroir qu'à celui de territoire. Ce dernier possède à l'époque moderne un sens juridique très fort auquel on peut associer les trois idées suivantes: celle de domination liée au pouvoir du prince, celle d'une aire dominée par ce contrôle territorial, celle de limites matérialisées par des frontières. C'est de ce sens que découle l'utilisation géographique de l'expression, empruntée à l'administration: aménagement du territoire.[...]

Tout groupe social (au sens le plus large qui soit, y compris un groupe économique ou politique) a comme objectif général d'assurer sa reproduction au cours des temps. Pour ce faire, il s'approprie et façonne une portion plus ou moins étendue de la surface terrestre. Le territoire peut être défini comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. Tout groupe aménage et gère cette étendue de terre qui possède alors une unité de fonctionnement, celle que le groupe lui assigne. Le résultat est la production d'un territoire doté dans le temps d'une certaine stabilité.

[...] Comprendre un territoire signifie d'abord mettre en évidence les interactions entre un groupe social et son territoire. On peut considérer que cette entité constituée par l'ensemble des «interactions» qu'un groupe entretient dans le temps avec son territoire, en liaison avec le monde extérieur est un espace géographique.

Maryvonne Le Berre, 1992

Bibliographie